

TABLEAU 11

**ÉVALUATION DES PRESTATIONS DE SÉCURITÉ DU REVENU À VIE
INDIVIDUELLES REÇUES ENTRE 25 ET 65 ANS, PAR DEGRÉ
DE SCOLARITÉ ET SEXE, DOLLARS 1990**

| | Scolarité | | |
|------------------|-----------|--------|---------|
| | 0-8 ans | 12 ans | Diplôme |
| Hommes | \$ | \$ | \$ |
| Aide sociale | 47 000 | 19 000 | 15 000 |
| Prestations d'AC | 60 000 | 30 000 | 14 000 |
| Femmes | | | |
| Aide sociale | 41 000 | 13 000 | 12 000 |
| Prestations d'AC | 21 000 | 21 000 | 20 000 |

Source : Voir tableau 9.

Chez les travailleurs, l'effet de la scolarité sur les prestations d'assurance-chômage est encore plus marqué. Les décrocheurs obtiennent quatre fois plus de prestations que les diplômés. Ceux qui comptent 12 années de scolarité dépendent moins de l'assurance-chômage, et moins encore des prestations d'aide sociale. Chez les femmes, la scolarité a peu d'effet sur les prestations d'assurance-chômage reçues à vie. Cela s'explique surtout par le fait que les femmes peu scolarisées risquent quatre fois plus que les hommes (tableau 9) d'être exclues de la main-d'oeuvre active et, par conséquent, de ne pas avoir cotisé à l'assurance-chômage.

IV. CE QUE COÛTE À L'ÉCONOMIE LE DÉCROCHAGE DES ENFANTS PAUVRES

Nous venons d'évaluer l'effet à vie que les différents degrés de scolarité risquent d'avoir sur le revenu, l'emploi, les contributions aux recettes gouvernementales et le versement de certaines prestations de sécurité du revenu. Ces évaluations concernaient l'effet sur les particuliers et ne tenaient pas compte de la pauvreté. On nous a demandé d'aller un peu plus loin et d'évaluer la proportion de recettes et de revenus perdus, ainsi que l'accroissement des coûts publics attribuables au décrochage dû à la pauvreté; puis de calculer les coûts totaux de ce décrochage et de l'évaluer jusqu'à l'an 2010. Cette projection se justifie, parce que les coûts d'une faible scolarité sont cumulatifs et durent toute la vie. Lorsqu'une personne a décroché, son avenir au sein de la main-d'oeuvre et ses revenus futurs sont assez prévisibles.

On sait qu'extrapoler vingt ans à l'avance pose des problèmes. De nombreuses modifications peuvent survenir qu'on ne peut prévoir actuellement et qui invalideront les estimations. On doit donc ici s'attarder moins à la valeur absolue des chiffres qu'aux valeurs relatives associées aux différents degrés de scolarité. Cela signifie, par exemple, que l'évaluation des revenus à vie d'un scolarisé moyen sera moins fiable que la *différence* entre un revenu moyen et le revenu d'un décrocheur. Par conséquent, en interprétant ce qui suit, on doit mettre l'accent sur la grandeur relative et non absolue des estimations.

La première étape de cet exercice de projection et d'estimation consiste à évaluer la proportion des effets économiques du décrochage scolaire provoqué uniquement par la pauvreté. La deuxième étape